

La préparation au mariage



« Ce n'est pas un travail vite fait que d'aimer. »
Marie Noël

Les évêques belges ont publié en mai 2017 une lettre pastorale faisant écho à *Amoris Laetitia* et il y est largement question de la préparation au mariage¹ : « Le mariage est un engagement particulièrement beau, mais aussi particulièrement exigeant. Les couples doivent prendre bien conscience de l'engagement mutuel qui y est pris. Une bonne préparation est dès lors nécessaire. »

Les évêques pointent la nécessité de proposer aux couples un véritable « catéchuménat du mariage », afin que ce temps de préparation au mariage chrétien soit aussi « un chemin d'approfondissement de la foi ». C'est pourquoi, ils demandent que trois thèmes importants soient traités : être chrétien aujourd'hui ; fonder un foyer chrétien ; préparer la liturgie du mariage.

À l'heure « où il ne va plus de soi d'être chrétien, il ne va plus de soi de se marier, a fortiori de se marier religieusement »², il est important d'accueillir la demande des couples avec joie et de ne pas brader la préparation au sacrement du mariage. Ce temps de réflexion pour construire solidement sa relation et l'ancrer dans l'amour de Dieu est loin d'être superflu. C'est aménager un terreau favorable pour vivre pleinement le sacrement et honorer les quatre piliers du mariage chrétien : la liberté du consentement, l'indissolubilité du sacrement, la fidélité et la fécondité des époux.

Monseigneur Kockerols revient sur l'accueil des fiancés lors de leur première prise de contact avec la paroisse et présente le nouveau dossier de préparation au mariage, commun à tous les diocèses de Belgique, où toutes les situations sont prises en compte pour aider à préparer l'engagement.

Le pape François répond à des fiancés qui se demandent s'il est possible de s'aimer « pour toujours ». Il invite à ne pas nous laisser gagner par la culture du provisoire mais à fonder notre vie sur l'amour de Dieu, stable pour l'éternité. La peur du « pour toujours » trouve son remède dans la prière : « demandez à Jésus de multiplier votre amour ».

L'abbé Patrick Willocq montre les apports du « nouveau » *Rituel romain de la célébration du Mariage* et nous en explique le sens et la beauté. À partager absolument avec les futurs époux.

Durant le temps de préparation au mariage, une retraite est vivement conseillée. Le père Charles Delhez montre qu'un temps de retraite permet d'approfondir la dimension spirituelle, de remettre la question de la foi au centre, de rencontrer d'autres couples qui sont aussi en chemin, et pour certains, de découvrir l'Église.

Le diacre Benoît Nyssen met son expérience d'époux, de parent, et de diacre au service des jeunes qui souhaitent se marier. L'aventure ne se termine pas là. Il faut aussi être inventif pour les accompagner dans leur vie matrimoniale.

Paul et Sophie, mariés depuis 26 ans, accompagnent des jeunes vers le mariage. Leur présence auprès d'eux est capitale et vient soutenir l'engagement du prêtre. C'est également un enrichissement pour leur couple.

Ce temps de préparation au mariage est une grâce, un cadeau de l'Église.

*Pour l'équipe de rédaction,
Véronique Bontemps*

1. Voir *Pastoralia* de septembre 2017, p. 20-24.

2. *Ibid.*

Le dossier de mariage est à remplir... d'espérance!

Timidement... un couple prend contact avec la paroisse. «Ben... c'est pour se marier à l'église». Ils se connaissent depuis longtemps. Ils ont longtemps réfléchi, hésité. Les parents ont été consultés, ils ont donné leur avis. Ils ont souvent une date en tête... c'est en fonction de la salle qu'on doit réserver si longtemps à l'avance... et puis d'un témoin qui doit venir d'un pays lointain...

Le premier accueil de ces fiancés est de grande importance. Ils veulent se marier: quelle bonne nouvelle! Alléluia! J'ose espérer que le prêtre, le diacre, la ou le secrétaire paroissial qui les rencontre, les fait asseoir et écoute leur demande. L'Église n'est pas un guichet où l'on reste debout. Les fiancés ont peut-être des tas de questions matérielles, de *timing* etc. Mais s'ils ont un pas hésitant, c'est parce qu'ils sont riches du trésor qu'ils portent, de leur projet fou... et souvent pauvres de ce qu'ils savent de l'Église. Mais ils sont là!

Une des réalités incontournables du chemin de préparation au mariage, est de «remplir» un dossier. Chaque pays a son formulaire type. Chez nous, il y en avait plusieurs, en fonction des situations rencontrées: mariage entre baptisés, ou avec un conjoint chrétien d'une autre confession (ce qu'on appelle assez curieusement un *mariage mixte*) ou encore avec un conjoint non baptisé, qu'il soit d'une autre religion ou sans appartenance religieuse (ce qu'on appelle un *mariage avec disparité de culte*). À la demande des évêques, un nouveau dossier, unique, entre en vigueur ce 1^{er} janvier (voir *Communication*, p. 27). Toutes les options sont prises en compte. Mais surtout, le dossier a aussi pour objectif de mieux aider les fiancés à préparer l'engagement qu'ils prendront le jour de leur mariage.

UN DOSSIER UNIQUE

Si on se marie en Église, on se marie à l'église... que l'on choisit. Ce n'est pas toujours la paroisse de son domicile. Et ce n'est pas toujours le curé du lieu qui préside la liturgie. Il peut déléguer un autre ministre ordonné – prêtre ou diacre. C'est souvent le cas lorsque les fiancés ont un prêtre dans leur famille ou souhaitent impliquer le prêtre de leur paroisse d'origine. Mais comme le dossier, *in fine*, sera conservé dans les archives de l'église où est célébré le sacrement, c'est le curé de cette église-là qui est responsable! Il doit veiller à ce que le dossier soit complété et correctement rempli, même s'il peut déléguer cette tâche.

Le dossier comporte deux parties et commence par une partie générale, où sont mentionnées des données sur les deux fiancés, sur leur «état libre» (célibataire, veuf, etc.), sur leur baptême, leur confirmation, les éventuelles dispenses accordées

(notamment pour des mariages à l'étranger) etc. Notons que le nouveau dossier comporte aussi une déclaration à remplir dans le cadre de la loi sur la protection de la vie privée, autorisant le traitement des données.

UNE VISÉE PASTORALE

Il y a ensuite un volet pastoral, bien plus conséquent que ce qu'il y avait auparavant. On y traite de la motivation des futurs époux au mariage et en particulier au mariage religieux, en tenant compte de l'histoire du couple. Cette histoire permet d'évoquer leur vie de foi et leur cheminement dans l'Église, puisqu'ils sont appelés à *grandir* ensemble *dans la foi*. Le choix d'insérer le sacrement de mariage dans la célébration de l'Eucharistie fait aussi l'objet d'un échange approfondi. Reprenant les grandes questions qui sont posées aux fiancés, juste avant qu'ils ne se confèrent le sacrement, le dossier invite aussi à une réflexion en profondeur sur la réponse à y donner, en toute liberté et honnêteté.

Gageons qu'au-delà de son aspect un peu administratif, ce nouveau dossier soit aussi un instrument utile pour accompagner les fiancés sur le chemin du «grand jour». Il sera donc rempli... d'espérance.

+ Jean Kockerols



© Christine Lorchamp

La peur du « pour toujours »

Une réponse du pape François

Nombreux sont ceux qui pensent, aujourd'hui, que se promettre fidélité pour toute la vie est une entreprise trop difficile. Voici la réponse du pape à de jeunes fiancés.

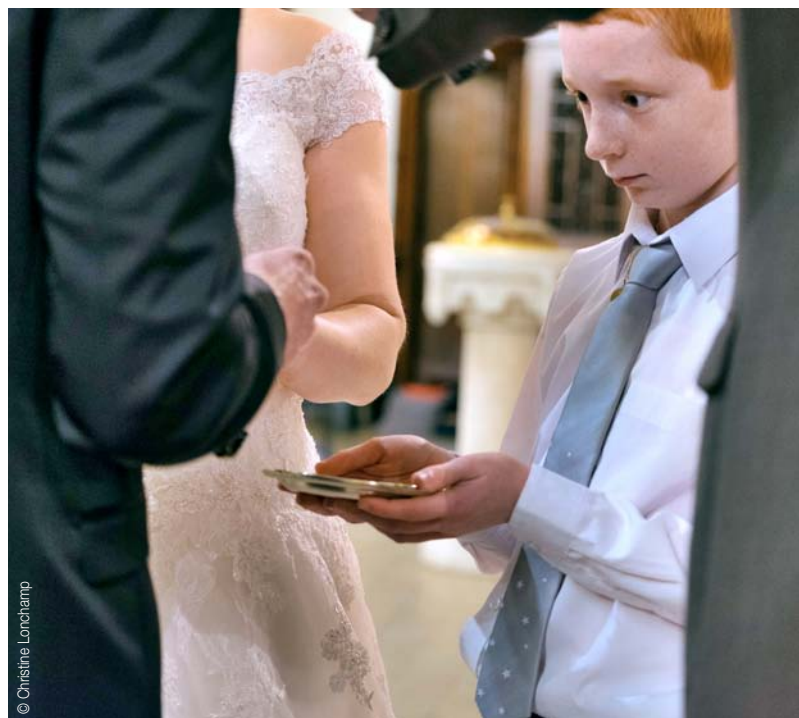
Il est important de se demander s'il est possible de s'aimer « pour toujours ». Aujourd'hui, beaucoup de personnes ont peur de faire des choix définitifs. Un garçon disait à son évêque : « Je veux être prêtre, mais seulement pour dix ans ». Il avait peur de faire un choix définitif. Mais c'est une peur généralisée, propre à notre culture. Faire des choix pour toute la vie semble impossible. Aujourd'hui, tout change rapidement, rien ne dure longtemps. Et cette mentalité pousse beaucoup de ceux qui se préparent au mariage à dire : « On reste ensemble tant que dure l'amour », et ensuite ? Au revoir et à bientôt... Et le mariage se termine comme cela.

Mais qu'est-ce que nous entendons par « amour » ?

Seulement un sentiment, un état psycho-physique ? Bien sûr, si c'est cela, on ne peut pas se construire sur quelque chose de solide. Mais si, en fait, l'amour est une *relation*, alors c'est une réalité qui grandit, et nous pouvons dire, par analogie, qu'elle se construit comme une maison. Et on construit la maison ensemble, pas tout seul ! Construire, ici, signifie favoriser et aider la croissance. Chers fiancés, vous êtes en train de vous préparer à grandir ensemble, à construire cette maison, pour vivre ensemble pour toujours. Vous ne voulez pas la fonder sur le sable des sentiments qui vont et viennent, mais sur le roc de l'amour vrai, l'amour qui vient de Dieu. La famille naît de ce projet d'amour qui veut grandir comme on construit une maison pour qu'elle soit un lieu d'affection, d'aide, d'espérance, de soutien. De même que l'amour de Dieu est stable et pour toujours, ainsi nous voulons aussi que l'amour qui fonde la famille soit stable et pour toujours. S'il vous plaît, nous ne devons pas nous laisser vaincre par « la culture du provisoire » ! Cette culture qui, aujourd'hui, nous envahit tous, cette culture du provisoire. Cela ne va pas !

Alors, comment peut-on soigner cette peur du « pour toujours » ?

On la soigne jour après jour, en se confiant au Seigneur Jésus dans une vie qui devient un chemin spirituel quotidien, fait de pas, des petits pas, des pas de croissance commune, fait d'engagement à devenir des femmes et des hommes mûrs dans la foi. Parce que, chers fiancés, ce « pour toujours » n'est pas simplement une question de durée ! Un mariage n'est pas réussi seulement s'il dure, mais c'est sa qualité qui est importante. Le défi des époux chrétiens est d'être ensemble et de savoir s'aimer pour toujours. Il me vient à l'esprit le miracle de la multiplication des pains ; pour vous aussi, le Seigneur peut multiplier votre amour et vous le rendre frais



et bon chaque jour. Il en a une réserve infinie ! C'est lui qui vous donne l'amour qui est le fondement de votre union et il le renouvelle, il le fortifie chaque jour. Et il le rend encore plus grand lorsque la famille s'agrandit avec les enfants. Sur ce chemin, la prière est importante, elle est nécessaire, toujours. Lui pour elle, elle pour lui et tous les deux ensemble. Demandez à Jésus de multiplier votre amour. Dans la prière du Notre Père, nous disons : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour ». Les époux peuvent apprendre aussi à prier ainsi : « Seigneur, donne-nous aujourd'hui notre amour de ce jour », parce que l'amour quotidien des époux est le pain, le vrai pain de l'âme, celui qui les soutient pour qu'ils puissent avancer. (...) Voilà la prière des fiancés et des époux. Apprends-nous à nous aimer, à nous aimer vraiment ! Plus vous vous confiez à Lui, plus votre amour sera « pour toujours », capable de se renouveler, et il vaincra toute difficulté.

*Discours du pape François
aux fiancés qui se préparent au mariage,
Rome, 14 février 2014*

Le « nouveau » Rituel du Mariage : de nouvelles harmoniques !

La première édition du *Rituel du Mariage* rédigé selon les souhaits du Concile Vatican II datait de 1969. Remanié en 1991, une deuxième édition a été publiée en français en 2005 (*Rituel romain de la célébration du Mariage* – Éd. Desclée-Mame). Ce qui frappe d'abord, c'est que « *Les préliminaires* » ont été particulièrement développés. Ils proposent une belle synthèse théologique et pastorale à propos du mariage. À (re)lire sans aucun doute !

LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE

Premier changement lorsque le mariage est célébré au cours de la messe, on omet désormais l'acte pénitentiel. Par contre, on chante dorénavant l'hymne « **Gloire à Dieu** ». Bien des chorales n'ont pas encore capté ces deux changements !

Après la « Liturgie de la Parole », si cela convient, le rituel francophone invite maintenant à la « **Profession de Foi** » (n° 69 et 156). Ne craignons pas de la proposer ! Bien souvent, les jeunes renouent avec l'Église à l'occasion du mariage ; cette profession de Foi proposée au cours du mariage peut en être le lieu liturgique... Une belle occasion de catéchèse lors de la préparation des futurs époux, à propos de ce retour vers une vie en Église davantage suivie. Concrètement, deux possibilités sont décrites dans l'Annexe 2 (n° 279-283) : la profession de Foi baptismale de la Veillée pascale ou l'un des *Symboles* (des Apôtres ou de Nicée-Constantinople).

Désormais, le **dialogue initial** qui précède l'échange des consentements (n° 71-72 et 158-159), est plus développé ; sa principale nouveauté réside dans l'affirmation que « *les époux s'engagent à éduquer leurs enfants selon l'Évangile du Christ et la foi de l'Église* » ; de plus – si les futurs époux le souhaitent – ils peuvent s'engager « *à assumer ensemble leur mission de chrétiens dans le monde et dans l'Église* ». Ici aussi, deux belles occasions de catéchèse...

Ensuite, le rituel offre le choix entre quatre formules (n° 78-81, 165-168 et 211-214) pour l'**échange des consentements**. La nouveauté se situe dans la première formule (n° 78, 165 et 211) qui reprend la quatrième (n° 81, 168 et 214) sous forme déclarative : « *Moi, N., je te reçois...* ». Cette personnalisation en « *je* » du consentement (n° 78, 165 et 211) insiste sur l'**engagement personnel** de chacun des époux ; on retrouve la même intention dans la réponse faite séparément par chacun aux trois premières questions du dialogue initial (n° 71-72, 158-159 et 204-205)

ainsi que dans la personnalisation de la formule de remise des alliances (n° 88, 175 et 220) : « *Reçois cette alliance, signe de mon amour et de ma fidélité* ».

POUR LES CATÉCHUMÈNES ET LES NÉOPHYTES...

Deux propositions particulièrement heureuses en lien avec le développement du catéchuménat : l'**Annexe 8** (n° 340-348) est une **Prière pour deux catéchumènes** (ou pour une partie

catéchumène et une partie non chrétienne après leur mariage civil). Son fondement est explicité dans le n° 341 : « *Lorsque deux catéchumènes, ou une partie catéchumène et une partie non-chrétienne ont contracté un mariage civil, il est important de souligner que leur union est un vrai mariage qui deviendra sacramentel avec la réception du baptême... Le mariage civil pourra être opportunément marqué par une prière au sein du groupe d'accompagnement catéchuménal lors d'une réunion ordinaire de catéchèse...* ».

On trouve dans l'**Annexe 9** (n° 349-350) une **Prière pour deux néophytes mariés, ou pour un néophyte et son conjoint chrétien au jour du baptême ou l'un des dimanches qui suivent**, qui propose de donner à un couple de néophytes la bénédiction

nuptiale après le baptême : « *Dans le cas où un nouveau baptisé avait préalablement contracté un mariage légitime, ce mariage était déjà un vrai mariage. Si les deux conjoints sont maintenant baptisés, leur mariage est désormais sacramentel pour l'un et pour l'autre*. La bénédiction nuptiale ne saurait donc leur être refusée... » (n° 349). Un magnifique signe pour tous que le mariage dont les époux vivent déjà devient sacramentel par leur baptême ! Sans doute à (re)découvrir...

BÉNÉDICTION NUPTIALE ET ÉPICLÈSE

Les *Praenotanda* du Rituel de 1969 rappelaient simplement « *l'importante prière sur l'épouse, par laquelle le prêtre implore la bénédiction de Dieu sur l'alliance nuptiale* » (n° 6). Maintenant les *Préliminaires* du nouveau Rituel (n° 35c),



© Christine Lonchamp



© Christine Lonchamp

présentent « *la belle et traditionnelle prière par laquelle on appelle la bénédiction de Dieu sur l'épouse et sur l'époux* ».

Cette fois... on invoque aussi l'Esprit Saint! « *Nous te prions de bénir N. et N., de les prendre sous ta protection, et de mettre en eux la puissance de ton Esprit Saint...* » Un exemple extrait de la première bénédiction nuptiale (n° 117) pour illustrer ce que l'éminent liturgiste Paul De Clerck n'hésitait pas à décrire comme « *...la nouveauté théologique la plus forte de cette nouvelle édition...* » (*La Maison-Dieu* 244, *Liminaire*, p. 6)! Toutes les bénédictions nuptiales comportent une prière pour que l'Esprit Saint donne aux nouveaux époux sa force et sa grâce! Ces épicleses affirment dorénavant de façon éclatante qu'à l'instar des autres sacrements, le mariage est l'œuvre de l'Esprit Saint. Accompagnées (n° 116-117 et 176-177) du geste de l'imposition des mains sur les époux debout devant l'autel (ou agenouillés à leur place), les bénédictions nuptiales s'affirment désormais comme l'un des deux points d'orgue de la célébration (avec le rite central de l'échange des consentements), affirmation encore renforcée lorsque la bénédiction nuptiale est placée juste après l'échange des alliances comme cela est toujours demandé en cas d'une célébration sans Eucharistie (n° 176) et comme cela est possible en cas d'une célébration avec Eucharistie (n° 89).

« *Du même coup, c'est la place de chacun dans la célébration du sacrement qui se trouve clarifiée: les époux se donnent mutuellement la promesse de s'aimer fidèlement jusqu'à la mort; l'Esprit Saint les consacre et les envoie en mission, faisant de leur engagement un véritable sacrement; le ministre ordonné leur confère la bénédiction au nom du Christ et de*

l'Église, qu'il représente » (H. Bricout, *Célébrer* 341, p.47). La bénédiction nuptiale entre de ce fait dans le cercle restreint des grandes prières de consécration de la Liturgie de l'Église, ce que souhaitait déjà implicitement *Gaudium et Spes* 48, 2; 49, 2: « *C'est pourquoi les époux chrétiens, pour accomplir dignement les devoirs de leur état, sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial... Cet amour, ratifié par un engagement mutuel, et par-dessus tout consacré par le sacrement du Christ, demeure indissolublement fidèle.* » Comme pour la vie religieuse, le mariage apparaît maintenant comme une consécration, une sanctification des époux en vue d'une mise en œuvre spécifique de leur vocation baptismale.

Ce modeste florilège de quelques nouveautés démontre combien ce « nouveau » *Rituel romain de la célébration du Mariage* mériterait que l'on s'y attarde longuement afin d'en découvrir et surtout d'en partager avec les futurs nouveaux époux, dans le cadre de la préparation de leur mariage, toutes les harmoniques humaines et théologiques, qui se déploient de façon plus claire aujourd'hui dans la célébration de ce si beau sacrement de l'amour...

Abbé Patrick Willocq

Pour aller plus loin: Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS), *Le Sacrement de Mariage – Guide pastoral du nouveau Rituel*, Collection Guides Célébrer 14, Cerf, 2006, 170p.

48 heures au seuil du mariage

En ces temps où la religion et la spiritualité sont trop souvent aux oubliettes, une retraite de fiancés peut être une véritable occasion d'évangélisation. Et qui dit évangélisation dit humanisation. «Dieu divinise ce que l'homme humanise» répétait le père Varillon. En leur donnant l'occasion d'approfondir leur relation et de mûrir leur engagement, un chemin spirituel et religieux s'ouvre...



© Jeremy Verjans

« POUR LES VALEURS CHRÉTIENNES »

Même si une majorité des participants se dit croyante, ils sont rarement «encore» pratiquants. Ils parlent tous, comme un refrain qu'ils se seraient transmis, des «valeurs chrétiennes», mais quasi jamais en relation avec la personne du Christ.

Nombreux sont les couples «mixtes»: un croyant qui a convaincu son conjoint – peut-être non baptisé – de se marier à l'église et de participer à une retraite; l'un des deux est musulman. Le dialogue entre ces personnes à des stades différents de foi, l'animateur qui n'hésite pas à parler explicitement de la proposition chrétienne, la gravité de l'étape qu'ils franchissent, tout cela réveille la question religieuse. Certains découvrent ainsi un nouvel univers ou, au moins, apprennent à le respecter. La foi redevient une question que l'on peut se poser à deux et personnellement.

DU SENTIMENT À LA DÉCISION

Les amoureux sont souvent sur leur petit nuage tandis que le sentiment amoureux brûle de tous ses feux. Mais, petit à petit, la volonté, le désir de construire ensemble un avenir doit prendre le relais. Pour continuer la route, il faudra apprendre qu'aimer veut dire faire place à l'autre, se donner à lui, et pas seulement être bien avec lui.

C'est à ce moment-là que vient se situer la retraite. Je leur pose d'emblée trois questions: dans quel monde vivez-vous? où en êtes-vous avec Dieu? quelle est la «vocation» de votre couple dans ce monde-là, sous le regard de Dieu? C'est sans doute la première fois qu'ils s'interrogent ainsi, seuls et puis à deux. La mise en commun et mes

réflexions sur la foi remettent la «variable religieuse et spirituelle» dans le coup. L'après-midi du samedi, je les invite à faire le point sur leur relation et à réfléchir sur la place du pardon (à l'intérieur comme à l'extérieur du couple). Le soir, avant la petite bière – nous sommes en Belgique! –, une veillée de prière et d'intériorité sur le thème du Notre Père sera souvent une redécouverte pour eux. Il me reste le dimanche – après une nuit parfois trop courte, car les échanges peuvent se faire tardifs – pour parler du mariage comme sacrement, avec sa dimension spirituelle et charnelle. L'Eucharistie vient clôturer le parcours.

QUELS FRUITS ?

Quels sont les fruits? La célébration – pas nécessairement eucharistique, ni même sacramentelle – de leur mariage ne sera plus une simple tradition familiale, mais une démarche vraie, dans le respect de leurs différences. Ils auront pu aussi découvrir l'importance de la dimension spirituelle et religieuse comme un atout pour la réussite de leur couple. Et, ce qui est précieux, ils auront vécu 48 heures avec d'autres jeunes couples qui se posent les mêmes questions, qui ont fait le choix de s'engager – et pas seulement de «fêter leur amour» avec la famille et les copains. Ainsi auront-ils perçu que la foi a quelque chose à dire à leur démarche humaine et découvert une autre image de l'Église que celle, trop souvent caricaturale, qu'ils en ont. Des équipes ou des retrouvailles, le désir de répéter l'expérience, un sens renouvelé de la prière prolongeront ces 48 heures. Ce n'est pas si mal en un week-end!

Charles Delhez, sj

Exemples de week-end de préparation:

Par les Dominicains de Liège:

www.dominicains.be/fr/week-fiances-brialmont

Par les Jésuites de la Pairelle:

www.lapairelle.be/spip.php?rubrique273

Par l'Emmanuel:

www.emmanuel.info/pres-de-chez-vous/belgique/couples-familles/

Par Bâtir sa maison sur le roc (7 soirées le samedi):

www.batirsamaisonsurleroc.be//

Par Mariage Rencontre:

www.vivre-et-aimer.be/spip.php?rubrique2

Par Alpha:

<http://belgium.alpha.org/duo>

Autres possibilités: contacter les pastorales des couples et familles (coordonnées p. 32).

Au service du sacrement de mariage

Coup de téléphone en cette fin de semaine hivernale. Au bout du fil, une ancienne collègue, partie récemment à la pension, m'annonce avec joie l'heureuse nouvelle du mariage de sa fille ce prochain été. Les futurs mariés, au terme d'une réflexion commune, souhaitent s'unir devant Dieu. Ils n'ont cependant, comme bon nombre de jeunes adultes actuellement, que peu de repères d'une vie en paroisse, et ne connaissent pas de prêtres en particulier pouvant les accompagner dans leurs démarches.

Leur maman se souvient alors de mon ministère diaconal et, repensant aux quelques initiatives prises en pastorale scolaire, me contacte pour savoir si j'accepterais de célébrer le mariage de ses enfants. Elle termine en ajoutant que le fait que ce sacrement si important puisse être célébré par un homme d'église, marié, ayant lui-même une vie de couple et de famille marquerait peut-être encore davantage ces futurs époux.

Après un beau parcours de préparation, riche d'échanges sur l'engagement que les futurs mariés s'appêtent à prendre, mais aussi de discussions sur la vie commune qu'ils entament en compagnie de Dieu, je célébrerai leur mariage en juillet de cette même année-là.

UN SERVICE DIACONAL

Evoquer ce souvenir nous permet d'esquisser brièvement deux spécificités de ce service diaconal particulier.

De par sa présence au cœur de notre société, notamment par son activité professionnelle, le diacre est amené à rencontrer bon nombre de personnes qui ont parfois du mal à renouer le fil, dans leur vie quotidienne, avec l'Église et une communauté chrétienne.

De même, les futurs époux qui souhaitent cet accompagnement diaconal pour la célébration de leur mariage devant Dieu nous expriment bien souvent leur joie et se disent parfois comme rassurés par la rencontre d'un homme marié, le diacre, et de son épouse, connaissant, comme eux-mêmes, les enjeux et les défis d'une vie de couple chrétienne, pouvant partager avec eux, avis et expériences sur leurs futures responsabilités, d'époux et de parents, dans une société où les questionnements à ce propos se font toujours plus nombreux et les repères, plus flous ou fragiles.

AU CŒUR DE L'ÉGLISE

Élargissons la perspective. Notre accompagnement depuis une dizaine d'années, au sein de notre Unité pastorale, de ces futurs mariés, aux histoires et situations de vie multiples et diverses, ne manque pas de corroborer les constats et défis identifiés par le pape François dans sa si belle exhortation apostolique post-synodale *Amoris laetitia*.

Oui, comme le souligne le pape François, il reste essentiel, d'actualiser et d'approfondir la préparation des futurs époux, parce que notre société aussi évolue, pour guider les fiancés sur

le chemin vers le sacrement de mariage, leur engagement devant Dieu et la communauté.

Oui, il importe de chercher à être toujours plus créatif pour construire des ponts, créer et maintenir des liens permettant une réelle intégration de ces jeunes nouveaux mariés au sein d'une communauté chrétienne proche de leur quotidien. Célébration des familles, d'anniversaires de mariage sont autant de pistes possibles qui permettent de favoriser l'accueil de ces nouveaux couples.

Oui, encore plus aujourd'hui, il convient de trouver des idées, des propositions nouvelles pour accompagner ces jeunes couples pendant les premières années de leur vie matrimoniale qui sont sans doute celles parmi les plus délicates de leur existence commune future.

Le diacre, avec son parcours personnel, son ministère spécifique, sa vie de couple et de famille peut contribuer, à sa juste place, à l'épanouissement de cet engagement pris par les jeunes mariés. Voici donc pour lui une belle manière d'être aujourd'hui encore *au service* du sacrement de mariage!

Benoît Nyssen, diacre



Accompagner, c'est rejoindre les fiancés

À côté du prêtre et des sessions de préparation pour les fiancés, *Amoris laetitia* réaffirme la place de la rencontre avec un « couple accompagnateur » dans le cheminement des fiancés vers le mariage chrétien. Mariés depuis 26 ans, parents de quatre enfants, Paul et Sophie remplissent leur mission de couple accompagnateur, avec d'autres, au sein de l'Unité pastorale de Ramillies ; ils ont répondu à nos questions.



Comment expliquez-vous l'importance de l'accompagnement par un couple dans le cheminement vers le mariage chrétien ?

Sophie : La plupart des futurs mariés que nous rencontrons souhaitent que leur mariage à l'église célèbre un amour *qui dure*. Rencontrer, plusieurs fois, un couple vivant sa foi chrétienne les aide dans leur recherche du sens à donner à leur démarche. Les fiancés eux-mêmes sont ouverts à l'apport spécifique de la rencontre avec un couple accompagnateur-témoin d'une vie conjugale sous le regard de Dieu.

Paul : Le but de l'accompagnement, c'est de rejoindre les futurs mariés dans leur démarche, d'essayer de comprendre leur relation, leur entourage et leur rapport à la foi et à Dieu. Aujourd'hui, les jeunes que nous accompagnons sont, en général, loin de la foi. Voilà pourquoi nous intégrons une catéchèse dans l'accompagnement, pour leur présenter l'image d'un Dieu qui nous aime tels que nous sommes et veut notre bonheur... ce que, personnellement, j'ai eu la chance de découvrir dans ma propre famille, chrétienne.

Quels sont les points essentiels sur lesquels vous insistez ?

Sophie : Nous abordons plusieurs sujets : la communication dans le couple, l'apport du sacrement, la gestion des conflits, bien exprimer son amour, prendre du temps à deux... Un aspect me tient particulièrement à cœur, qui découle d'un

des textes bibliques que nous leur proposons : *nous sommes créés à l'image de Dieu. Chacun de nous est doté de la capacité d'aimer comme Dieu nous aime*. Ce n'est pas rien, car Dieu est patience, douceur, tendresse, don total, pardon, liberté ! En nous appuyant sur cet Amour, nous apprenons à aimer notre conjoint comme Dieu nous aime. C'est une dimension tellement importante qu'elle nous permet de tenir bon même quand survient la difficulté.

Paul : Nous leur présentons les quatre piliers du mariage chrétien, sous forme de témoignage. Nous partageons avec eux ce que « vivre en chrétien » signifie pour nous et pour notre couple.

Sophie : Par exemple, la fidélité ce n'est pas seulement ne pas aller voir ailleurs : cela consiste aussi à ne pas m'accrocher à mon gsm pendant que l'autre est là ! C'est savoir m'abstenir d'aller voir tous les matchs de foot si mon conjoint en souffre ! C'est faire passer mon couple avant le boulot ! Nous aidons à réfléchir à ces aspects concrets...

Comment voyez-vous le lien entre le rôle du couple accompagnateur et celui du prêtre dans ce processus d'accueil et d'accompagnement des fiancés ?

Sophie : Il est essentiel pour les couples accompagnateurs d'avoir un vrai échange avec le célébrant pour une répartition des sujets ou aspects pendant la préparation. Et, d'une paroisse à l'autre, les choses peuvent être différentes. Certains prêtres souhaitent participer à tout le cheminement, d'autres se concentrent sur l'aspect liturgique de la célébration. Il s'agit de bien se coordonner, pour s'assurer que tous les aspects importants ont été abordés.

Sophie et Paul : C'est une expérience passionnante que d'accompagner des futurs mariés : cela nous oblige, nous aussi, à réfléchir régulièrement à notre vie conjugale, au sacrement, à l'amour de Dieu, ainsi qu'à notre manière de témoigner. Accompagner un couple par an (3 ou 4 réunions) serait un vrai cadeau pour beaucoup de couples chrétiens !

*Propos recueillis par
Alfred Malanda*

Le Vicariat du Bw recherche des couples accompagnateurs. Si vous êtes intéressés, contactez le 010/235.268 ou couples.familles@bwcatho.be